



Les Sherlock Holmes français devront bientôt être diplômés de l'université



[vendredi 22 octobre 2004, 08h19 - AFP]

Les détectives privés français devront bientôt être titulaires d'un diplôme pour pouvoir exercer cette profession jusque là accessible à tous par une simple déclaration en préfecture et qui rassemble quelque 3.000 personnes.

C'est la loi sur la sécurité intérieure du 18 mars 2003 qui prévoit cette nouvelle obligation. Les décrets d'application devraient être publiés en début d'année prochaine fixant les formations reconnues par l'Etat. Parmi elles figurera sans doute celle dispensée à Melun, à une cinquantaine de kilomètres de Paris, une des antennes de la faculté de droit Panthéon-Assas.

Le diplôme universitaire d'"enquêteur de droit privé" a été instauré en 1998 par Christian Borniche qui n'est autre que le fils de l'ancien inspecteur et célèbre écrivain de polars Roger Borniche. Les cours ont lieu le vendredi soir et le samedi pour permettre un travail ou d'autres études en parallèle.

Dix-neuf étudiants, aux parcours très différents, ont ainsi fait leur rentrée il y a deux semaines.

"Il ne s'est pas passé un seul jour sans que je n'ai pensé au métier de détective privé", explique l'un d'entre eux, Christophe Seurt, jeune retraité de l'Armée où il a passé près de vingt ans. "J'aime la quête de la vérité et l'investigation, partir de rien et trouver ce qui satisfera mon client", raconte-t-il.

Après douze ans passés dans le bâtiment, Raphaël, originaire du sud de la France, entend lui se "spécialiser dans la concurrence déloyale et le vol de brevet" pour "défendre l'intelligence".

Les filles de plus en plus nombreuses à vouloir entrer dans ce métier brisent du même coup le mythe de la "brigade des cocus" avec ses images d'Épinal du détective macho, la pipe à la bouche, lunettes noirs, chapeau vissé sur la tête et souvent maladroit.

L'aspect "mission secrète" a séduit Vanessa diplômée d'une licence de droit, qui a à son actif un stage de filatures "en voiture, à pied, dans le métro" dans un cabinet de la capitale.

Marielle, quinquagénaire, est fascinée par le mythe du "privé" depuis toute petite. Aujourd'hui directrice de banque, tailleur pantalon, elle n'a pas hésité à prendre un congé sans solde pour réaliser ce "rêve d'enfant". Elle a déjà prévu de se reconvertir dès sa retraite.

Outre des modules techniques portant sur la sécurité informatique, le cryptage, la filature, la topographie, des cours plus classiques sont aussi dispensés.

Laure André, avocate au barreau de Nanterre (Hauts-de-Seine), assure ainsi celui de "droit civil et libertés fondamentales". "Il faudrait qu'à terme les détectives privés deviennent des auxiliaires de justice au même titre que les huissiers", explique-t-elle regrettant la persistance de l'image du "type qui traîne dans les cafés".

La loi exigera également des détectives dans le métier depuis moins de cinq ans une mise à niveau dans un délai de deux ans.

"C'est un moyen de relever le niveau intellectuel et technique de la profession", explique Christian Borniche qui espère aussi "mettre un coup d'arrêt au charlatanisme".

Certains demeurent hostiles à cette formation obligatoire. "C'est un métier inné", affirme un enquêteur qui exerce depuis 30 ans sous le pseudo de Virgile...discretion oblige.

© 2004 AFP

Copyright © AOL. Tous droits réservés.
Les articles proviennent de l'AFP et de Reuters.